Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 59 (1949-1950)

Heft: 12

Artikel: L'état, la tomate et les moeurs

Autor: M.-M.T.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-558643

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ETAT, LA TOMATE ET LES MOEURS

Olivier Reverdin rapportait l'autre jour dans le *Journal de Genève* un mot qui éclairait d'un jour crû notre époque et ses mœurs avec sa politique. Assis autour d'une table, deux courtiers d'affaires discutaient dans un café. L'un d'eux eut cette répartie: «Tu n'es pas un homme moderne! Dans les affaires, il faut laisser les risques à l'Etat. Les assumer soi-même, quelle folie!»

C'est morale et politique du jour, hélas! A se voir tant proclamer partout et jusque par l'Etat et ses représentants ses droits, M. Un-Chacun se juge trop souvent en bonne conscience déchargé par l'Etat de ses devoirs et de ses responsabilités et les lui remet d'un cœur allègre, depuis celles de l'éducation de ses enfants jusqu'aux risques de ses propres affaires, et depuis les soucis de son médecin jusqu'à ceux de ses vieux jours. Quitte à protester ensuite contre les impôts qui l'accablent en fatale contre-partie.

Ne nous y trompons pas, cette socialisation progressive de l'homme et de la société qui apparaît encore à tant de gens le comble du Progrès à majuscule, ne va pas sans périls pour la société qui y cède non plus que pour l'homme qui s'en satisfait. Ni pour l'Etat qui se voit devenir chaque an une plus énorme machine hors de proportion avec le pays qui l'emploie, et dont les rouages deviennent aussi innombrables et complexes que les charges qu'il assume et qui l'écrasent. Cette machine là n'a, en fait, rien de «social» au propre sens du terme, mais est tout le contraire. On commence aujourd'hui à s'en douter un peu mieux que voici quelques ans, mais le mal est fait et bien fait jusque dans le cœur des hommes. Il n'est que de penser au propos que je rapportais en

Propos qui n'est pas rare, s'il n'est pas toujours aussi crûment exprimé. Quoiqu'il advienne de fâcheux, c'est de l'Etat que l'on attend aide et secours comme en vertu d'un droit que l'on a sur lui et d'un devoir qu'il a à votre endroit. Cet Etat-Providence est bien commode à chacun, qu'il soit de l'hôtellerie, des chemins de fer, des finances, de l'administration, des dentelles ou de l'agriculture. Jusqu'au jour où il s'avère impuissant à assumer tous vos maux et où vous le lui reprochez comme un crime.

Preuve en soit l'histoire des tomates. On racontait jadis dans les journaux et à l'indigna-

tion commune de l'Europe des histoires de café des Amériques du Sud, de caoutchouc d'Extrême-Orient ou de blé des Etats-Unis ou du Canada que l'on détruisait et brûlait par tonnes et milliers de tonnes. Cela nous semblait monstrueux quand des millions de gens, sur d'autres terres, manquaient de ces denrées.

Voilà que ce sont des tomates valaisannes que leurs producteurs jettent cet automne au Rhône par dizaines de tonnes, et quand on en manque jusque dans de proches vallées ou qu'elles restent, sur nos marchés, à des prix assez hauts. Que va dire notre opinion? C'est l'Etat le tout premier qui s'est vu accuser. D'imprévoyance d'abord, et ensuite d'impéritie: à l'Etat de prévoir la surproduction et la mévente et de prévenir le scandale. L'Etat n'y a pu mais, qu'y pouvait-il contre cette marée de fruits rouges de prompte consommation? C'est après seulement que des milliers de tomates aient été jetées à l'eau qu'on s'est avisé à quelques-uns qu'il était possible d'en faire profiter bien des villages et des pauvres gens qui en eussent au moins assumé le transport. On l'a fait, au Valais même et sur l'initiative de quelques-uns, et c'est tant mieux pour ce qui a été fait. Que ne l'at-on fait tout de suite? Que ne l'a-t-on fait plus largement et plus loin?

Je ne veux point mésestimer le problème ni sembler le regarder d'un œil trop simpliste. Je sais parfaitement tous les problèmes que cela pose et que, du producteur qui a grand besoin de gagner sa vie et celle des siens au marchand de détail qui n'a pas moins besoin de gagner la sienne, en passant par tous les intermédiaires et les grossistes seuls à même d'assurer une répartition générale des produits de l'agriculture, il y a toute une série d'intérêts vitaux à connaître et à ménager dans l'intérêt même de la communauté. Comme je sais parfaitement que l'Etat, s'il n'est ni ne peut être le risque-tout de chaque entreprise et l'organisme à payer les pots cassés et le hasard de chacun, a des devoirs envers les sociétés. Des devoirs d'autant plus grands aujourd'hui qu'étant intervenu dans trop de domaines déjà, il a souvent provoqué par ses contrôles et ses prescriptions une partie du mal dont souffre le particulier ligoté par cette politique touche-à-tout.

Ce n'est point le lieu de se livrer ici à des dissertations de stricte politique ou de pure économie. Mais deux choses peuvent et doivent nous regarder et c'est en quoi cette histoire des tomates jetées au Rhône faute de trouver preneur chez le marchand nous concerne directement.

Le premier point, c'est le fait de laisser jeter des marchandises à l'eau pour les détruire quand, avec un peu d'organisation et d'esprit d'initiative, il serait possible, comme l'a prouvé la suite des choses, de les utiliser au mieux de besoins proches et pressants. La Croix-Rouge nationale n'aurait-elle pas en telle matière la possibilité et le devoir d'intervenir et d'être l'agent de distribution et de répartition de ces produits? Ce serait ouvrage parallèle à celui

qui est prévu le sien en cas de catastrophes, et c'en est une pour l'économie nationale comme pour le simple bon sens et la charité que de voir périr des marchandises quand des hommes manquent de tout.

Le second point est d'ordre plus général. Dans une société qui veut être humaine et sociale, conformément aux enseignements chrétiens et à la condition de l'homme, il est périlleux de laisser tomber en désuétude le simple sens de la responsabilité et du devoir qu'a chacun vis-à-vis de lui-même comme des autres. Et la Croix-Rouge doit aussi, si elle n'a point à moraliser, aider les siens et les autres à s'en souvenir.

PROPOS EN MARGE

. . . avec du vinaigre!

Par Samuel Chevallier

Les organisateurs de la quinzaine vaudoise de la circulation avaient réuni les commerçants pour leur demander d'accorder leur publicité au motif directeur de leur manifestation.

Et ils avaient insisté tout particulièrement sur une recommandation: «N'utilisez pas de motifs morbides, avec du sang, des blessés ou des cadavres au bord de la route!»

En quoi ils avaient cent fois raison.

Il est vrai qu'ensuite, c'est le comité lui-même qui a multiplié les horreurs à tous les carrefours... mais ceci est une autre histoire!

La recommandation du comité vaut, je crois, pour la plupart des œuvres de bienfaisance, et l'on permettra à un «laïque» d'y insister, au nom du public et de ceux à qui s'adressent les affiches.

La tentation est forte, si l'on veut quêter en faveur des victimes de la guerre, par exemple, de placer sous les yeux du public quelque image atroce et évocatrice. Et il n'en manque pas, de ces images, dans n'importe quelle collection faite par témoin oculaire.

Pourtant, ceux qui ont fait des expériences y renoncent, à ce procédé trop brutal. Il semble en effet que ces visions hérissent le public sans l'attendrir.

Pourquoi?

Les gens de la rue sont-ils insensibles? Préfèrent-ils détourner les yeux plutôt que de troubler leur digestion en voyant les choses telles qu'elles sont?

Il y a de ça, évidemment. Mais il y a plus.

Le fond de la question est, je crois, celui-ci: en multipliant les rappels de tout ce qu'il y a d'horrible sur cette terre, on décourage les bonnes volontés. Le citoyen moyen regarde, hausse les épaules et se dit: «C'est affreux! Mais que voulez-vous que j'y fasse?»

C'est trop pour lui seul! Car il y a un point qu'on oublie trop souvent: une affiche, un article, une émission radiophonique aussi, sont destinés à la foule, oui, mais prise individu après individu. Deux cent mille personnes verront l'affiche, mais chacune pour son propre compte. Et si deux cent mille auditeurs entendent une émission, il s'agit non pas d'une masse, à laquelle il faut s'adresser en hurlant (comme dans un meeting), mais bien de deux cent mille individus isolés, assis dans un fauteuil ou sur une chaise, et à qui il convient de s'adresser personnellement. Presque confidentiellement!

Et c'est aussi pour cela que l'affiche doit être constructive. Montrer non pas ce qui est détruit, mais ce que l'on peut reconstruire.

Alors seulement l'individu interpellé se rendra compte que, s'il ne peut rien tout seul, sa pièce de quarante ou de cent sous, ajoutée aux pièces de tous les autres, aura de l'efficacité.

A cet égard, il me souvient d'une affiche que j'ai considérée comme parfaite. Il s'agissait d'orphelins, et l'on voyait un petit bout d'homme rongeant une plaque de chocolat sur laquelle était indiqué le prix. Soixante centimes!

C'était irrésistible: où donc est la brute qui renoncera au plaisir de donner du chocolat à un délicieux blondin frisé qui remercie d'avance?

Et puis, soixante centimes! On ne nous demandait pas de reconstruire le monde: on nous suggérait de donner douze sous! C'est à la portée de chacun. Je suis persuadé que l'affiche a eu un plein effet.

...Plus simplement, tout homme, pour continuer à travailler en 1950, doit s'efforcer de ne pas trop penser. Pour conserver l'espoir que son travail servira à quelque chose, et que tout n'est pas voué à une destruction plus ou moins proche.

Alors, si l'on veut faire appel à lui pour une œuvre, c'est à ce sentiment d'espoir qu'il faut s'adresser avant tout.

On voudrait que les organisateurs de campagnes publicitaires en soient toujours plus persuadés.